

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 19.10.2021	Heure	Numéro	Département(s) DECS
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Commission Personnes avec un handicap		Lié à : (obligatoire) ad 21.011
Titre : Amendement au projet de loi sur l'inclusion et sur l'accompagnement des personnes avec un handicap (LInCA)		
(Initialement déposé par le groupe VertPOP)		
Contenu :		
Article 8, alinéa 2, lettre d (nouvelle teneur) <u>d) mettre en place des indicateurs pour suivre l'évolution et assurer la planification de l'offre répondant aux besoins des PVH ;</u> Si cet amendement est accepté, la numérotation les lettres d à k du projet du Conseil d'État deviendront les lettres e à l.		
Motivation (facultatif) :		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Magali Brêchet, présidente de la commission		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :